RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

Arrêté du

2 4 MARS 2017

portant nomination des correcteurs associés aux membres du jury pour les concours externe et interne pour le recrutement des inspecteurs du travail au titre de l'année 2017

La ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social,

Vu le décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 modifié relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement,

Vu l'arrêté du 15 décembre 2000 relatif à l'organisation et au programme des concours de recrutement des inspecteurs du travail, modifié par l'arrêté du 9 juin 2009 et par l'arrêté du 9 juillet 2012, notamment l'article 8,

Vu l'arrêté du 18 novembre 2011 fixant la rémunération des agents publics des administrations en charge de la santé, de la jeunesse et de la vie associative, des solidarités et de la cohésion sociale, de la ville et des sports participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de recrutement.

Vu l'arrêté du 21 octobre 2016 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture d'un concours externe, d'un concours interne et d'un troisième concours pour le recrutement des inspecteurs du travail,

Arrête:

Article 1er:

Sont nommés en qualité de correcteurs associés au jury des concours externe et/ ou interne de recrutement des inspecteurs du travail, au titre de l'année 2017 :

Madame Elodie ALMERAS Inspectrice du trava

Inspectrice du travail à l'unité départementale de Seine-Maritime de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie;

Monsieur André-Michel AZARIAN

Directeur de projet Environnement Santé Qualité en Côte d'Or;

Madame Martine BAYOUX

Inspectrice du travail à l'unité départementale de Charente-Maritime de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Nouvelle Aquitaine;

Monsieur Patrick BOMPIEYRE Ingénieur de prévention à la direction régionale des

entreprises, de la concurrence, de la consommation, du

travail et de l'emploi d'Occitanie;

Monsieur Alain BRY Professeur agrégé hors classe honoraire ;

Monsieur Jean-Marc CHICHE Directeur adjoint du travail mis à disposition du

ministère de l'intérieur auprès de l'office central de

lutte contre le travail illégal;

Monsieur Frédéric COLIN Maître de conférences hors classe à l'université d'Aix-

Marseille;

Monsieur Thomas COLIN Inspecteur du travail à la direction générale du travail ;

Madame Morgane COUTURIER Professeure agrégée à l'académie de Caen ;

Monsieur Philippe DANIEL Professeur de classe exceptionnelle à l'université du

Maine;

Madame Amélie DAUZOU Professeure agrégée à l'académie de Rouen ;

Monsieur Yves DEROCHE Directeur adjoint du travail à l'unité départementale de

la Gironde de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de

l'emploi de Nouvelle Aquitaine;

Monsieur Pierre FADEUILHE Maître de conférences à l'institut national

polytechnique de Toulouse;

Madame Laure GINESTY Directrice du travail à la direction générale du travail ;

Madame Martine JEGOUZO Directrice du travail honoraire ;

Madame Cécile MERCIER-

GIRARDIN Directrice adjointe du travail à l'unité départementale

de Saône et Loire de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bourgogne-Franche-Comté;

Madame Marie-Laure MESSE-ROTH Vice-présidente du Tribunal administratif de Melun;

Monsieur Clotaire MOULOUNGUI Maître de conférences hors-classe à l'université du

Littoral Côte d'Opale;

Madame Laetitia POIRET-CRETON Inspectrice du travail à l'unité départementale de l'Oise

de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de

l'emploi des Hauts-de-France;

Monsieur Michael PRIEUX Inspecteur du travail à l'unité départementale de Seine-

Maritime de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de

l'emploi de Normandie;

Madame Barbara RUBAGOTTI

Inspectrice du travail à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bourgogne-Franche-Comté;

Monsieur Didier SELVINI

Directeur du travail à l'unité départementale du Haut-Rhin de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Grand-Est:

Madame Virginie SEON

Inspectrice du travail à l'unité départementale de la Nièvre de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bourgogne-Franche-Comté;

Madame Josiane SPITERI

Attachée principale d'administration honoraire, représentante des ministères sociaux au bureau de l'aide juridictionnelle de la Cour de cassation ;

Madame Kristen TAUPIN

Inspectrice du travail à l'unité départementale de la Mayenne de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Centre-Val de Loire.

Article 2

Ces concours sont classés dans le groupe 2 pour l'application des dispositions de l'arrêté du 18 novembre 2011 susvisé.

Article 3:

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le 2 4 MARS 2017

La ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social,
Pour la ministre et par délégation
Par empêchement de la sous-directrice du pilotage des ressources, du dialogue social et du droit des personnels

Le Chef du bureau du recrutement

Arnaud SCOLAN